

# Deux minutes chrono pour voir la «Seine musicale» de l'île Seguin

Par [Béatrice De Rochebouet](#) | Mis à jour le 21/09/2016 à 18:51 / Publié le 21/09/2016 à 14:06



**VIDÉO EXCLUSIVE - *Le Figaro* a pu voir en avant-première le film projeté sur un écran géant de 800 m<sup>2</sup> qui trône à l'entrée de la nouvelle Cité musicale départementale. En quelques secondes, trois années de travaux, se déroulent sous vos yeux.**

Parqués dans la grande salle réservée aux événements - mais sans pouvoir visiter le chantier!, les journalistes étaient nombreux ce mercredi, à 11H30, pour assister à la conférence de presse de présentation de la nouvelle Cité musicale départementale. Le bâtiment a été livré en décembre 2016 pour une ouverture, sans retard et sans dérapage budgétaire, au printemps 2017.

Patrick Devedjian, Député et Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine a dévoilé le nom de cette cité baptisée «Seine musicale» et annoncé les grands axes de sa programmation, en compagnie de Thierry Roulet, Président de Tempo - Île Seguin. Outre la conception, la construction et la réalisation, cet opérateur privé assurera le fonctionnement et l'exploitation au quotidien, sur une durée de 30 ans.

Autour de Pierre-Christophe Baguet, Maire de Boulogne-Billancourt, Président de Grand Paris Seine-Ouest, Vice-Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, tous les politiques étaient là pour assister à la présentation de cette Cité qui sera le point d'orgue de la vallée de la culture.

Elle ira de la grande Statue de Dubuffet sur l'île Saint-Germain, au parterre de la Défense orné de ses sculptures restaurées. Étaient présents aussi les architectes Shigeru Ban et Jean de Gastines et, bien sûr, Jean-Luc Choplin, Président du Comité de Programmation et de Direction artistique de STS Événements.

Dessinée en continuité directe du plan urbain conçu par Jean Nouvel pour l'ensemble de l'île, la Seine musicale s'inscrit dans le cadre du redéveloppement global de l'île Seguin qui prévoit la construction de 255.000 m<sup>2</sup> dont 84.000 m<sup>2</sup> dédiés à la culture. Le tout dans un cadre paysagé sur une superficie de 2,35 hectares.